

L'As PATRIMONIAL

Bimestriel - octobre 2008

L'atout du gestionnaire



L'indépendance dans l'interdépendance

Dossier 3^e partie

CGPI embouteillage en séduction
MSI l'argent des sociétaires
MORNINGSTAR les mains dans le cambouis
ESSEC l'élite du patrimoine

ESSEC

label pour les élites du patrimoine

L'ESSEC, une des grandes écoles françaises, propose un cursus de formation destiné aux professionnels CGPI – s'ils veulent bénéficier du statut de CIF –, aux conseillers membres des réseaux de banque ou d'assurance, collaborateurs de sociétés de gestion, experts-comptables, avocats, notaires. L'ESSEC s'intéresse à ceux qui constitueront sans doute demain l'élite de la gestion patrimoniale.

A son tour, une des toutes premières grandes écoles de la place, l'ESSEC, vient de prendre position en matière de gestion de patrimoine.

Depuis novembre dernier, cette institution réputée propose aux professionnels confirmés un programme éponyme qui peut déboucher sur le « Certificat ESSEC Gestion de patrimoine ».

Les candidats peuvent sélectionner tel ou tel séminaire, s'ils souhaitent compléter leurs connaissances ou améliorer leurs compétences dans un domaine particulier, à défaut de pouvoir suivre le cursus complet proposé par l'établissement.

« *Le secteur économique de la gestion de patrimoine est en pleine expansion, argumente l'ESSEC en présentant son initiative, et une forte demande de formation apparaît pour plusieurs raisons : obligation de formation pour les CIF suite à la nouvelle réglementation de l'AMF, nécessité de formation des CGP des banques et des compagnies d'assurance pour maîtriser le risque commercial lié à la vente de nouveaux produits, et volonté d'élargir le champs des connaissances et des compétences pour les professions connexes* ».

La cible est assez large : CGPI bénéficiant du statut de CIF, CGP exerçant leur activité au sein de réseaux d'assurance ou de banques, collaborateurs de sociétés de gestion, démarcheurs bancaires ou financiers, et autres professions connexes : agents immobiliers, agents ou courtiers d'assurances, experts-comptables, notaires, avocats...

PORTES OUVERTES

Originalité de l'ESSEC : ne fermer ses portes à personnes.

Le programme gestion de patrimoine comporte une dizaine de séminaires de deux jours chacun qui s'articulent en trois catégories différentes – un séminaire introductif, cinq séminaires fondamentaux et des séminaires avancés –. Il peut ne pas être suivi en totalité.

Il est prévu que certains participants pourront consommer « à la carte » le savoir qui leur est dispensé et compléter ainsi leurs connaissances ou améliorer leurs compétences.

Ceux qui veulent être titulaires du Certificat ESSEC Gestion de patrimoine, devront réussir un parcours d'une dizaine de

MÉLANGE DES SAVOIRS

Exposés et présentations d'expériences par des professionnels reconnus, c'est au nom d'un certain mélange des genres qu'a été constituée l'équipe pédagogique en charge du programme de l'ESSEC.

Le corps enseignant, placé sous la responsabilité de François Longin, comprend **Patrice Poncet**, professeur de finance ; **Radu Vranceanu**, professeur d'économie ; **Christian Bito**, directeur associé Rothschild & Cie Gestion ; **Pierre Laurent Fleury**, ancien président de la CIP, **Georges Fernandez**, ancien agent général AXA ; **Yves Leverger**, ancien cadre dirigeant du Crédit Mutuel ; **Nathalie Cot**, CGPI ; **François de Witt**, journaliste ; **Guillaume Eliet**, conseiller juridique auprès de l'AMF. ◊

jours couvrant les principaux domaines d'activité des CGPI. Les séminaires avancés consacrés à des sujets plus techniques ou d'actualité, leur permettent de compléter leur cursus. **Le certificat ESSEC a obtenu l'onction de la CIP.**

L'équipe pédagogique est placée sous la responsabilité de François Longin, professeur de finance, dont le palmarès est éloquent (*voir son interview ci-après*).

Comme il est habituel, l'équipe pédagogique rapproche académiques et praticiens, à savoir deux autres professeurs à l'ESSEC d'une part, Patrice Poncet (finance) et Radu Vranceanu (économie), et six professionnels de terrain d'autre part (*voir encadré*).

Il est précisé par les organisateurs du certificat : « *Les intervenants s'appuieront sur différentes méthodes pédagogiques : présentation des connaissances (exposés), application de ces connaissances à la gestion de patrimoine (étude de cas) et mise en situation clients (jeux de rôle). Avec une orientation vers la pratique de la gestion de patrimoine, l'objectif est l'acquisition de connaissances et l'apprentissage de méthodes pour, in fine, développer son chiffre d'affaires tout en maîtrisant ses risques* ». ◊



Vendre plus et vendre mieux

François Longin*

Professeur de finance à l'ESSEC, François Longin a la responsabilité du programme récemment mis en place par cette école à l'intention des professionnels qui souhaitent mettre à jour leurs connaissances et améliorer leurs compétences. Présentation de ce qui s'annonce comme un « must » en matière de gestion de patrimoine.

Pour quelles raisons l'ESSEC a-t-elle décidé de créer un Certificat Gestion de patrimoine ?

La gestion de patrimoine est une activité en fort développement. Elle est l'affaire aussi bien de cabinets de professionnels indépendants que de banques de toutes tailles, qu'elles soient privées ou à réseau. Il nous est donc apparu que l'ESSEC devait accompagner le développement de cette activité en proposant des formations destinées aux professionnels dont les missions devenaient, au fil des années, de plus en plus complexes et de plus en plus encadrées réglementairement. Ainsi, les cabinets de gestion de patrimoine indépendants, s'ils veulent bénéficier du statut de CIF, doivent suivre chaque année 25 heures de formation.

Dans le domaine de la formation continue, la concurrence est rude. Qu'apporte le cursus de l'ESSEC par rapport à ses concurrents ?

Nous avons opté pour un cursus de qualité qui propose une véritable formation. Si je regarde ce que propose la concurrence, je remarque que bien souvent, les propositions sont centrées sur la présentation des produits et non sur la formation en tant que telle.

L'offre de l'ESSEC n'est pas du tout autorisée par tel ou tel fournisseur de produits. Il s'agit d'aider ceux qui suivent nos séminaires à développer leur chiffre d'affaires tout en maîtrisant

les risques encourus. Il s'agit, pour eux, de se former pour « vendre plus et vendre mieux ».

La gestion de patrimoine fait-elle son entrée à l'ESSEC avec le certificat ou cette notion figure-t-elle également au programme de la formation « grande école » initiale ?

Parallèlement au programme que nous proposons aux professionnels, l'ESSEC a mis en place pour son MBA un cours de 30 heures d'initiation à la gestion de patrimoine destiné à nos jeunes étudiants en formation initiale.

Revenons au certificat mis en place par l'ESSEC et dont la première promotion vient de terminer son parcours.

Chaque promotion devrait compter quel effectif ?

Le nombre de participants est limité à une dizaine par session, car nous souhaitons favoriser les échanges au sein de chaque groupe et permettre aux enseignants de connaître aussi bien que possible chaque participant.

Quels sont les modules indispensables pour obtenir le certificat ESSEC ?

Les séminaires indispensables portent sur le cadre juridique et fiscal dans lequel se déploie cette activité, sur l'assurance-vie, la retraite et la prévoyance, sur les produits financiers et l'allocation d'actifs en particulier, et sur l'investissement immobilier. Un séminaire moins technique et plus commercial sur l'art de vendre et de négocier en gestion de patrimoine est également au programme de notre certificat.

Première promotion à suivre, le cursus mis en place par l'ESSEC. Sur une petite dizaine de professionnels, combien ont choisi de suivre des modules « à la carte » et combien ont opté pour le certificat ?

Tous ont choisi d'obtenir le certificat, ce qui a été une bonne surprise. Mais l'option « formation à la carte » reste ouverte aux futures promotions. ■

Propos recueillis par Michel Goué

LE PRIX DU PRESTIGE

Tarifs pratiqués

⇒ Certificat : 75 heures sur 10 jours - 7000€ HT

⇒ Séminaire : 15 heures sur 2 jours - 1700€ HT

Inscriptions / Renseignements

Julie Le Gouéz - 01 46 92 49 09 - legouez@essec.fr

<http://formation.essec.fr> ou www.longin.fr

Lieu de Formation

Locaux de l'ESSEC au CNIT - La Défense ◊